

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de THÉSEE (15 membres en exercice) dûment convoqué, le 13 octobre 2022, s'est réuni à la Mairie de Thésée, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLUTEAU, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MRS CHARLUTEAU Daniel, BARON Nadège, YOUST Johnny, PAVONE Sylvie, PINAUT Jeanine, PAILLET Jacques, CHABAULT Gérard, JANVIER Franck, BARON Samuel, ARGO Emmanuel, VANNIER Sylvain.

ETAIENT ABSENTS : MMES MARY Alexandra, FIRMIN Céline (excusée) qui avait donné POUVOIR à MME PAVONE Sylvie, SCOARNEC Sylvie (excusée), ALONSO-GONZALES Catherine (excusée).

Le procès-verbal de la séance du 02 juin 2022 a été approuvé par 12 voix POUR, Monsieur Samuel BARON a été désigné comme secrétaire de séance.

DB01102022 - DÉNOMINATION DE RUES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 11 VOIX POUR, 01 ABSTENTION, décide de nommer les voies ci-dessous :

- Chemin de la Plage
- Résidence des Sables

DB02102022 – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT RUE DE LA BOUGONNETIERE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 12 VOIX POUR, décide :

- De prévoir des crédits pour ces travaux au budget 2023,
- Autorise Monsieur Le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au taux le plus élevé au titre de la DETR.

DB03102022 – SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré PAR 12 VOIX POUR, décide :

- d'octroyer une subvention de 250 € à l'amicale des sapeurs pompiers,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré PAR 11 VOIX POUR et 01 VOIX CONTRE, décide :

- d'octroyer une subvention de 230 € à l'association des chasseurs
- Les crédits sont inscrits au BP 2023 – compte 6574

DB04102022 – TARIFS ANNONCEURS THESEE INFO ANNUEL

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 12 VOIX POUR, décide :

- De fixer les tarifs des annonceurs pour le Thésée Info annuel à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, suivant tableau ci-dessous

PAGES COUVERTURES		PAGES INTÉRIEURES	
Page entière	160.00 €	Page entière	140.00 €
½ page	95.00 €	½ page	80.00 €
¼ page	60.00 €	¼ page	45.00 €
1/8 page	40.00 €	1/8 page	30.00 €

**DB05102022 – RENOUELEMENT ADHESION AU SERVICE INSTRUCTEUR MUTUALISÉ DES ACTES ET DES AUTORISATIONS D'URBANISME AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 – COM COM VAL DE CHER CONTROIS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 12 VOIX POUR, décide :

- De renouveler la convention d'adhésion au service instructeur mutualisé des actes et des autorisations d'urbanisme avec la Communauté de Communes Val de Cher Controis, pour une durée de 3 ans reconductible, et suivant les conditions fixées dans celle-ci à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- Autorise Monsieur Le Maire à signer cette convention.

**DB06102022 – NOMINATION CONSEILLER MUNICIPAL CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 12 VOIX POUR, décide :

- De nommer Monsieur Johnny YOUSST, correspondant incendie et secours.

**DB07102022 – APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE – EXERCICE 2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 12 VOIX POUR, décide :

- D'approuver le rapport annuel du SIAEP de la Vignes aux Champs sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – exercice 2021.

**DB08102022 – ALIENATION PORTION CHEMIN RURAL N° 30 – ENQUETE PUBLIQUE - NOMINATION D'UN COMMISSAIRE-ENQUETEUR**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Décide de lancer l'enquête publique portant sur l'aliénation d'une portion du CR N° 30 (de la Maçonnerie)
- Désigne Monsieur CORBEL Yves, ingénieur divisionnaire des travaux des eaux et forêts en retraite – 7 chemin des Coudres – 41350 MONTLIVAUT, pour mener l'enquête publique.
- Dit qu'un arrêté de nomination sera pris, dans lequel sera défini les modalités de réalisation de l'enquête publique.

**DB09102022 – DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 12 VOIX POUR, décide :

- D'adopter la décision modificative suivante :

D 020 – DEPENSES IMPREVUES	- 4 500.00 €
D 2188 – ACQUISITION MATERIEL	+ 4 500.00 €

**DB10102022 – APPROBATION MODIFICATION DES STATUTS COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 12 VOIX POUR :

- Autorise le transfert des contributions au SDIS par la Communauté de Communes Val de Cher Controis au 1<sup>er</sup> janvier 2023 en lieu et place de la Commune,
- Approuve la modification des statuts communautaires par l'adjonction de la compétence facultative C7 « contribution au budget SDIS » en lieu et place des communes membres,
- Adopte le projet de statut ci-annexé

## **DB11102022 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 VOIX POUR, décide :

- De confier le schéma directeur d'assainissement des eaux usées à la société NCA Environnement, dont le siège social est situé à Neuville-de-Poitou (86)
- Le coût de cette étude s'élève à 38 092.06 € HT, soit 45 710.47 € TTC
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relevant de ce marché.

## **DB12102022 – DEMANDE CONCOURS FINANCIERS DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE – SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De confier le schéma directeur d'assainissement des eaux usées à la société NCA Environnement, dont le siège social est situé à Neuville-de-Poitou (86)
- Le coût de cette étude s'élève à 38 092.06 € HT, soit 45 710.47 € TTC
- Sollicite le concours financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne au taux le plus élevé possible avec autorisation de préfinancer cette étude.

## **DB13102022 – DEMANDE CONCOURS FINANCIERS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIR ET CHER – SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De confier le schéma directeur d'assainissement des eaux usées à la société NCA Environnement, dont le siège social est situé à Neuville-de-Poitou (86)
- Le coût de cette étude s'élève à 38 092.06 € HT, soit 45 710.47 € TTC
- Sollicite le concours financier du Conseil Départemental de Loir-et-Cher au taux le plus élevé possible avec autorisation de préfinancer cette étude.

## **DB14102022 – ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2023**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 12 VOIX POUR, décide :

- Le passage de la Commune à la nomenclature M57 pour le budget principal au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (BP 2023)
- La nomenclature choisie sera la nomenclature comptable développée
- Autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **AFFAIRES DIVERSES :**

**Fleurissement** : En raison de la sécheresse et pour limiter l'arrosage, une réflexion sera menée sur le fleurissement de la Commune.

**Eclairage public** : les horaires d'éclairage vont être diminuée : 6h00 à 8h00 le matin et 18h00 à 21h00 le soir.

**Illuminations de Noël** : seul la place des écoles sera illuminée cette année.

Les travaux de peinture mairie et salle des fêtes sont terminés.

Les travaux du carrefour de la Bougonnetière sont terminés, des améliorations sont à prévoir notamment un miroir.

**Les travaux en cours** :

Le Pont de Pouillé sur la RD172 portés par le Conseil Départemental, durée : 9 mois

Démontage total du pont, celui-ci est refait à l'identique.

Le passage fibre - Avancement des travaux 777 points sont à raccorder, aujourd'hui environ 120 foyers sont éligibles. Une réunion publique à destination des foyers éligibles est organisée le 24/11/2022 à la salle des fêtes de Thésée.

Les travaux de la chaufferie école sont retardés par des soucis d'approvisionnement des matériaux. Hausse énorme du prix des granulés.

Tennis – le second court de tennis est en cours de réalisation, le terrassement est terminé, la société en charge de la construction du court a planifié son intervention en mars 2023.

Terrain du Canard – stockage de ballastre pour le vélo route du Cher à vélo.

Eglise – Il est impossible d'ouvrir la porte du clocher à cause des fientes de pigeons, une entreprise a été mandatée pour éradiquer ce phénomène.

Mr Jacques PAILLET

- Remplacement du chéneau au gymnase
- Relamping 100 % led au Musée

Mme Nadège BARON

- Conseil d'école – une nouvelle équipe enseignante (2 enseignantes et le Directeur) et Mme Bodier déjà en poste sur l'école. Des soucis de comportement en début d'année, garder une certaine vigilance.
- Les aînés – cette année, une distribution de colis est prévue pour les fêtes, la date du repas des aînés est programmée au printemps 2023.

Mme Sylvie PAVONE

- Une réflexion sur le fleurissement des jardinières sera menée en commission
- Abattage des sapins morts dans le parc
- Enlèvement des cyprès près de la cave, il sera planté d'autres essences à la place
- Concours photo – déception car 5 concurrents, une photographie tirée au sort fera la couverture du prochain bulletin annuel. Les récompenses seront remises lors des vœux du maire.
- Formation élus pour visite guidée du site et du musée auprès de Mr Pimbert, les volontaires doivent se faire connaître.

Mr Johnny YOUST

- Curage et débarnage en cours
- Eclairage public – 2 lanternes au niveau des écluses route de Tours seront changées. Un contrôle de l'éclairage sera réalisé avant l'hiver.

Mr Emmanuel ARGO

- Que sont devenus les Ukrainiens ?  
Certaines familles sont restées sur notre territoire communautaire, Contres, Seigy, Veuzain s/Loire, elles ont trouvé un logement et du travail, pour d'autres, ils sont retournés sur Paris, une famille est partie en Bretagne. Monsieur Le Maire précise que tout le monde a vécu une belle et riche expérience.
- Concernant le problème des gîtes, Mr Argo propose une commission Adhoc, car il a des solutions à soumettre.

La séance est levée à 20 heures 40 minutes.

Thésée, le 27 octobre 2022

Le Maire,

Daniel CHARLUTEAU

